Motion 2977

pour un meilleur soutien au sport genevois

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- les milliers d'adeptes qui s'adonnent à la pratique régulière du sport dans le canton de Genève;
- le manque chronique de moyens financiers pour soutenir le sport qui représente moins de 0,1% du budget annuel cantonal de l'Etat;
- la fragilité du tissu associatif sportif genevois qui repose en grande partie sur l'engagement et l'implication personnelle d'encadrants bénévoles ou sous-payés;
- que les mécanismes actuels de subventionnement du domaine du sport associatif ne prévoient pas ou peu de rétributions directes autres que celles versées aux associations et aux clubs sportifs;
- que l'encadrement de l'activité sportive implique un professionnalisme de rigueur indépendamment du niveau de pratique;
- qu'il conviendrait par conséquent d'augmenter la part des subventions dédiées au sport, ainsi que les rémunérations des acteurs de terrain,

invite le Conseil d'Etat

- à soutenir le sport en général en se basant sur les réels besoins attendus dans ce domaine et à encourager et valoriser le bénévolat;
- à travailler pour la reconnaissance des expériences bénévoles dans le domaine sportif comme expérience professionnelle ou stage certifiant.